

**Consultation publique**  
**Plan de développement durable du Québec**

***Moratoire sur l'exploitation des  
Monadnocks***

Mémoire  
présenté  
au Ministère de l'environnement du Québec  
*Direction du patrimoine écologique et développement durable*

par le

***Comité de protection des Monadnocks***

***Sainte-Anne-de-La-Pocatière***

**15 février 2005**

*Veillez noter que le Comité de protection des Monadnocks est formé d'étudiants et de membres de la communauté qui en sont à l'amorce d'une démarche de sensibilisation publique. Il semble important au Comité d'inscrire sa participation au débat en cours sur le développement durable du Québec. cependant vous comprendrez que ce mémoire est, dans les circonstances, peu développé.*

## ***Introduction***

Le *Comité de protection des Monadnocks* est composé d'étudiants du Cégep de La Pocatière et de citoyens du Kamouraska préoccupés par l'avenir des Monadnocks (*petites collines* dans une langue amérindienne). Le *Comité* s'est constitué à la suite de l'ouverture d'une pétition par Nicolas Thiboutot en novembre 2004. L'objet de cette pétition est la demande d'un moratoire pour la protection des Monadnocks et son objectif est de freiner l'exploitation industrielle du minerai de certaines montagnes de la région. Donc, noyauté par cette pétition, le *Comité* a vu le jour. L'effort du *Comité* a, à ce jour, rejoint plus de 1600 signataires et cette pétition (toujours ouverte) a été déposée à la municipalité paroisse de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, à la ville de La Pocatière, à la MRC de Kamouraska ainsi qu'aux députés provincial et fédéral, messieurs Claude Bécharde et Paul Crête.

Le *Comité de protection des Monadnocks* demande un moratoire sur l'exploitation générale des Monadnocks, en particulier l'exploitation de la *Montagne Thiboutot*, située à Sainte-Anne-de-La-Pocatière, et de la *Montagne à Cotton*, située à Saint-Pascal. Par cette action, le *Comité* souhaite l'ouverture d'un débat public sur le sujet. En effet, la question doit être étudiée en profondeur par des intervenants concernés. Les divers aspects de cette problématique doivent être répertoriés pour ainsi dresser un tableau complet de ce problème apparemment simple, mais complexe. Cette complexité pourrait être révélée par une étude d'impact qui offrirait des pistes de solutions alors qu'une concertation pourrait s'amorcer avec les propriétaires terriens des Monadnocks.

Notez que l'exploitation de la roche mère qui constitue ces montagnes, l'orthoquartzite, est utile à la fabrication de l'asphalte. Cette roche rare d'une grande dureté a notamment permis à ces montagnes de résister à l'érosion glaciaire lors du retrait de l'Inlandsis, il y a environ 10 000 ans. De plus, la *Montagne Thiboutot* abrite une forêt de chênes rouges centenaire, un écosystème considéré comme rare au nord et à l'est de la ville de Québec. Cette chênaie serait possiblement la dernière forêt mature de chênes rouges de la Côte-Sud.

Cette initiative de protection des Monadnocks, enclenchée par le *Comité*, cadre avec les principes du développement durable, notamment : les principes de préservation de la biodiversité, de protection de l'environnement, de protection du patrimoine culturel, de prévention, de précaution et d'équité sociale.

## ***Préservation de la biodiversité***

La Montagne Thiboutot abrite une chênaie centenaire. Cet écosystème, désormais unique en région, renferme une diversité biologique sans pareille. La protection de cette forêt n'est-elle pas urgente? De plus, les Monadnocks tant dans leur ensemble

qu'individuellement représentent une portion impressionnante de la biodiversité du Kamouraska.

### **Protection de l'environnement**

Comment en effet prétendre protéger l'environnement si, d'autre part, nous négligeons la conservation de territoires uniques?

### **Protection du patrimoine culturel**

Comment nier l'impact culturel que ces petites collines ont sur la reconnaissance du territoire régional, de sa topographie et ce, à travers les siècles? Entre autres, savez-vous que lors de l'invasion de la Côte-Sud par les Anglais, les Monadnocks ont servi de refuge à plusieurs habitants de l'époque? Allons-nous laisser nos petites montagnes, témoins de notre histoire, se faire bouffer sans réagir? Et ainsi dévisager notre territoire?

### **Prévention et précaution**

Il existe à long terme un risque pour le paysage du Kamouraska ainsi que pour la préservation de sa biodiversité régionale à exploiter le minerai des caburons. De ce fait, nous considérons qu'une étude scientifique du sujet devrait se faire avant que les activités d'exploitation industrielle ne reprennent leur cours. Ce serait une hérésie d'ignorer, vous le savez, ce besoin de protection de la terre qui ne peut se protéger elle-même. Notre action fait acte de prévention et tente de souligner la précaution avec laquelle nous devons gérer ce patrimoine collectif légué par les siècles à nos enfants et aux enfants de nos enfants.

«Lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitudes scientifiques absolues ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement. <sup>1</sup>»

### **Équité sociale**

À la lumière de nos réflexions, lorsqu'une seule entreprise, BML en l'occurrence pour la montagne Thiboutot, décide du sort d'une portion de territoire par lequel une population locale se sent concernée, au détriment de cette même population, le principe d'équité sociale n'est pas respecté. C'est effectivement par souci d'équité sociale pour les générations à venir que nous nous engageons à œuvrer, avec nous l'espérons, votre soutien pour la sauvegarde de cette particularité régionale caractéristique, moteur vital du tourisme régional.

### **Conclusion**

Compte tenu des valeurs environnementale, culturelle, patrimoniale et touristique de ces collines, il apparaît au *Comité* qu'il est du devoir de la population de veiller à la

---

<sup>1</sup> Neuvième principe du *plan de développement durable du Québec*.

pérennité de cette topographie régionale caractéristique et par voie de conséquence de veiller au maintien de la biodiversité régionale.

Un appui du ministre de l'environnement, Monsieur Mulcair, pour la conservation des *Monadnocks du Kamouraska* démontrerait clairement sa préoccupation manifeste, pour le développement durable du Québec. Ainsi, le *Comité de protection des Monadnocks* demande au ministre de l'environnement Monsieur Mulcair de signaler son appui à la MRC du Kamouraska ainsi qu'aux municipalités de Sainte-Anne-de-La-Pocatière et de Saint-Pascal.

Enfin, le *Comité de protection des Monadnocks* travaillant dans une optique de développement durable et souhaitant offrir un beau Québec aux générations à venir, nous espérons avec ferveur la bonne volonté du gouvernement libéral du Québec quant à la mise en œuvre de son plan de développement durable.

*Nous ne possédons pas la terre  
Nous l'empruntons à nos enfants*  
(proverbe amérindien)